



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/903
12 novembre 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

781ème séance plénière

PC Journal No 781, point 5 de l'ordre du jour

DÉCISION No 903
ATELIER SUR LA LUTTE CONTRE LES CULTURES ILLICITES ET
LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA GESTION DES
FRONTIÈRES : LA THAÏLANDE EN TANT QU'ÉTUDE DE CAS

Chiang Mai et Chiang Rai (Thaïlande), 24–28 janvier 2010

Le Conseil permanent,

Comme suite aux discussions qui ont lieu dans le cadre du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération,

Se félicitant de la proposition du Kazakhstan et de la Thaïlande, figurant dans le document PC.DEL/835/09, d'utiliser le Fonds de partenariat de l'OSCE pour financer un atelier sur la lutte contre les cultures illicites et le renforcement de la sécurité et de la gestion des frontières : la Thaïlande en tant qu'étude de cas, devant être parrainé par la Présidence de l'OSCE de 2010, à Chiang Mai et Chiang Rai (Thaïlande), du 24 au 28 janvier 2010,

Se félicitant que la Présidence entrante de l'OSCE en 2010 parraine cette manifestation particulière,

Rappelant le Concept de l'OSCE relatif à la sécurité et à la gestion des frontières (MC.DOC/2/05/Corr.1),

Rappelant la Déclaration ministérielle de Madrid sur les partenaires de l'OSCE pour la coopération (MC.DOC/1/07/Corr.1),

Rappelant la Décision No 5/05 de la réunion du Conseil ministériel de Ljubljana sur la lutte contre la menace des drogues illicites (MC.DEC/5/05/Corr.1),

Rappelant la Décision No 758 du Conseil permanent sur le renforcement de la coopération internationale en matière de lutte anti-drogue,

Rappelant la Décision No 813 du Conseil permanent sur la lutte contre la menace des drogues illicites et des précurseurs,

Rappelant la Décision No 812 du Conseil permanent sur l'établissement d'un Fonds de partenariat,

Décide d'autoriser l'utilisation du Fonds de partenariat, sous réserve que des contributions suffisantes soient disponibles, pour financer l'atelier proposé ;

Encourage les États participants et les partenaires asiatiques pour la coopération à contribuer au Fonds de partenariat à cette fin.